

LE CHU DE SAINT-ETIENNE AMELIORE ENCORE SON CLASSEMENT DE 2 PLACES DANS LE PALMARES DES MEILLEURS HÔPITAUX ET CLINIQUES DE FRANCE

Le Palmarès 2017 des Hôpitaux et Cliniques du magazine « Le Point » qui met au banc d'essai 1400 établissements pour 70 spécialités, distingue de nouveau le CHU stéphanois dans de nombreuses spécialités.

Le CHU de St Etienne confirme une nouvelle fois sa progression constante dans ce classement depuis 2010 et se hisse ainsi à la 16^{ème} place du tableau d'honneur.

Ce classement national confirme l'excellence de l'établissement et souligne la qualité du travail de l'ensemble des équipes hospitalières engagées au quotidien dans la prise en charge des patients du territoire.

Le CHU est l'établissement de santé le mieux classé de Saint-Etienne et de la Loire, et l'un des meilleurs de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2017, le CHU de St Etienne est classé 16^{ème} en France, en progression constante depuis 2010 (18^{ème} en 2016, 19^{ème} en 2015, 20^{ème} en 2014, 23^{ème} en 2012 et 2013, 29^{ème} en 2011 et 34^{ème} en 2010). Il figure aussi dans le « TOP 20 » pour de nombreuses spécialités. Ce rang particulièrement prestigieux témoigne du fort engagement au quotidien et du grand professionnalisme de toutes les équipes du CHU stéphanois, au service de la population du territoire.

LE CHU DE SAINT-ETIENNE PARTICULIÈREMENT BIEN NOTÉ PAR LE PALMARÈS DE L'HEBDOMADAIRE « LE POINT »

Le CHU stéphanois est classé en très bonne place, parmi les meilleurs établissements de France, pour plus de la moitié des spécialités analysées, alors même que nombre d'autres établissements sont de plus grande taille.

Parmi les 1400 hôpitaux et cliniques analysés, le CHU de St Etienne est classé parmi les meilleurs établissements dans 36 catégories :

- 2^{ème} en France pour le cancer de la peau
- 3^{ème} en France pour la pose des stimulateurs cardiaques
- 3^{ème} en France pour la prise en charge du diabète
- 8^{ème} en France pour la rhumatologie
- 9^{ème} en France pour l'infarctus du Myocarde
- 9^{ème} en France pour les maladies hormonales
- 9^{ème} en France pour la schizophrénie
- 10^{ème} en France pour l'audition
- 11^{ème} en France pour la chirurgie de la cheville
- 11^{ème} en France pour le strabisme
- 13^{ème} en France pour la traumatologie de la face
- 14^{ème} en France pour les ligaments du genou
- 14^{ème} en France pour la chirurgie du nez et des sinus
- 15^{ème} en France pour les interventions sur les glandes salivaires
- 16^{ème} en France pour les cancers ORL
- 17^{ème} en France en pneumologie
- 17^{ème} en France pour la pédiatrie
- 17^{ème} en France pour la chirurgie de la cornée
- 17^{ème} en France pour la chirurgie du glaucome
- 18^{ème} en France pour la chirurgie des artères
- 18^{ème} en France pour l'épilepsie
- 20^{ème} en France pour la chirurgie du dos



- 21^{ème} en France pour les traumatismes crâniens
- 22^{ème} en France pour la chirurgie des carotides
- 22^{ème} en France pour la chirurgie cardiaque
- 23^{ème} en France pour la prise en charge de l'appendicite
- 28^{ème} en France pour la chirurgie de la rétine
- 28^{ème} en France pour la chirurgie des tumeurs du cerveau
- 31^{ème} en France pour la prise en charge de la dépression
- 33^{ème} en France pour la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux
- 34^{ème} en France pour le cancer du sein
- 34^{ème} en France pour la prise en charge de l'hypertension artérielle
- 36^{ème} en France pour la prise en charge des maladies infectieuses et du voyageur
- 37^{ème} en France pour la prothèse de la hanche
- 45^{ème} en France pour la chirurgie de la cataracte
- 47^{ème} en France pour les leucémies de l'adulte

DES PROGRESSIONS REMARQUEES DANS LE CLASSEMENT NATIONAL 2017

Le classement de certaines spécialités a progressé de 3 places et plus : notamment la prise en charge de l'infarctus du Myocarde (16^{ème} en 2016, 9^{ème} en 2017) ; les cancers ORL (19^{ème} en 2016, 16^{ème} en 2017) ; la chirurgie du dos (25^{ème} en 2016, 20^{ème} en 2017) ; la chirurgie cardiaque (31^{ème} en 2016, 22^{ème} en 2017) ; la chirurgie pour prothèse de hanche (37^{ème} en 2016, 31^{ème} en 2017) ; la chirurgie de la cheville (14^{ème} en 2016, 11^{ème} en 2017) ; la traumatologie de la face (16^{ème} en 2016, 13^{ème} en 2017) ; la prise en charge de l'appendicite (26^{ème} en 2016, 23^{ème} en 2017) et de l'hypertension artérielle (37^{ème} en 2016, 34^{ème} en 2017).

Ces résultats sont excellents.

Ils confirment la place du CHU de Saint-Etienne comme pôle de référence et de recours hospitalo-universitaire de très haut niveau.



Le palmarès 2017 de l'hebdomadaire « Le Point » distingue également des établissements du Groupement Hospitalier de Territoire Loire, dont le CHU est l'établissement support.

Trois autres établissements membres du GHT Loire figurent ainsi dans ce classement 2017 : le Centre Hospitalier de Roanne (11^{ème} en France pour la chirurgie dentaire), le Centre Hospitalier d'Annonay (12^{ème} en France pour la chirurgie dentaire) et l'Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth (10^{ème} en France pour la prise en charge du cancer de la vessie et 24^{ème} en pour les cancers gynécologiques).

La population du bassin stéphanois, du département de la Loire et de la région peut se féliciter de bénéficier d'un service public hospitalier d'un tel niveau de compétence, accessible à tous et à tout moment.

**L'enquête prend en compte les moyens matériels et humains dont disposent les établissements. Certains équipements et spécialistes à forte valeur ajoutée ont été privilégiés. L'enquête s'est également appuyée sur le Programme médicalisé des systèmes d'information (PMSI), fournissant une base de données nationale détaillée et professionnelle qui permet d'analyser finement les actes médicaux et chirurgicaux réalisés au sein des établissements.*

